



Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 30 JUIN 2014



Le Castor Roannais

Dans ce numéro :

Actualités	2
<i>Guy Defosse</i>	
Retour sur une sortie ARNPN : Sauvage dans ma ville	4
<i>Christian Eschallier</i>	
Reportage : Piège photo	5
<i>Mireille Defosse</i>	
Agenda	7



Photo de couverture :

Pulsatille rouge,
Gorges avalées de
la Loire

(G. Defosse)

EDITORIAL

Encore actuellement, les « projets d'aménagement » ont lieu trop souvent dans les milieux naturels et ont donc une incidence plus ou moins importante sur ceux-ci malgré discours et promesses de nature environnementaux.

Au fil des années, la France s'est pourtant dotée d'un arsenal juridique pour la prise en compte des effets du développement ici projets d'infrastructures, là extension urbaine...

Ainsi un projet d'une certaine importance ayant des répercussions sur l'environnement est souvent analysé sous le triptyque ERC : Eviter – Réduire - Compenser. Cette doctrine officielle doit ainsi prendre en compte de façon globale les impacts environnementaux d'un projet et tenir compte des enjeux importants que représentent les milieux naturels.

Elle s'applique dans le cadre des procédures administratives du projet notamment lors de l'étude d'impacts, de la loi sur l'eau, de Natura 2000, ou sur les espèces protégées

Son objectif est de concevoir le projet de moindre impact pour l'environnement par exemple en incitant le porteur de projet à rechercher toute solution alternative au projet qui minimise les impacts.

Dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets, les maîtres d'ouvrage doivent définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible compenser leurs impacts négatifs significatifs sur l'environnement. Cette démarche doit conduire à prendre en compte l'environnement le plus en amont possible lors de la conception des projets d'autant plus que l'absence de faisabilité de la compensation peut, dans certains cas remettre en cause le projet.

Mais hélas, il n'est que de constater sur le terrain le peu d'utilité de ces dispositifs vis-à-vis des agressions de plus en plus nombreuses tant publiques que privées, car l'application de ce principe dépend beaucoup du maître d'œuvre et du contrôle exercé par l'Etat.

Or la destruction est souvent définitive et les mesures d'évitement ne sont donc pas possibles, en outre elles ne sont le plus souvent même pas étudiées.

Une des solutions passerait par une « séparation fonctionnelle » entre l'autorité compétente pour mener l'étude et le promoteur du projet et par l'octroi de davantage de moyens de contrôle aux services de l'état.

Mais avant tout cela confirme que des questions comme le dérèglement climatique, la biodiversité ou la politique de l'eau sont très secondaires pour ce gouvernement comme pour tous les gouvernements qui l'ont précédé.

Guy Defosse



◆ Gorges de la Loire aval

Lors du dernier COPIL (COMité de PILotage), l'extension du périmètre du Site Natura 2000 des Gorges de la Loire aval a été validée (voir le Castor Roannais n°21 - p3 - l'extension correspond sensiblement à la zone d'étude de la carte) . En intégrant les milieux situés en rive droite du fleuve, on peut donc se réjouir de la cohérence et de la visibilité que celle-ci donne au site.

Mais à peine créé, ce site est en butte à des aménagements touristiques et sportifs qui ne sont pas et ne seront pas sans conséquences environnementales. Pour exemples :

- Sur la presqu'île de Mars, il se construit actuellement une base d'aviron et son bassin de compétition sans que ce projet ait été examiné pour ses incidences environnementales. Et bien sûr sans mesure compensatoire réelle.



Travaux de la base d'aviron sur la presqu'île de Mars



Pulsatille rouge

Il est à préciser que Le Méandre de Mars qui est le plus grand **méandre** de la Loire est considéré comme le plus beau des panoramas sur les gorges de la Loire.

- Lors de la CLIC (Commission Locale d'Information et de Concertation) de Villerest, on a appris qu'il y aurait une consultation du public (**Enquête publique**) sur la réglementation concernant la navigation sur le plan d'eau du barrage de Villerest avec notamment l'utilisation de celui-ci par **les jets-skis avec toutes les nuisances qui vont avec**.

Bref encore une fois les intérêts particuliers passent avant la protection de l'environnement dans des lieux pourtant doublement classés Natura 2000 (directives Oiseaux et habitats).

L'ARPN va naturellement réagir à l'enquête publique en déplorant une fois encore le manque de lisibilité de ces projets.

◆ *Zain de Bonvert* : chantier en cours de réalisation.

Le 28 mai 2014, nous avons fait expertiser par Maître Jean-Jacques Desmarthon, Huissier de justice à Roanne, la présence d'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site du Merlin/Bonvert. Cette libellule est en effet une espèce protégée notamment dans l'annexe II de la Directive européenne dite Directive Habitats Faune-Flore.

Or les études préalables à ce projet n'avaient pas décelé cette espèce. Il est même écrit que celle-ci « n'a pas été observée en zone d'étude » précisant même que « le milieu n'est pas très favorable à cette espèce qui affectionne les fossés peu végétalisés. »

Cet exemple montre bien qu'il y a un problème majeur envers les conditions de réalisation de ces études d'impact ou d'incidence principalement celles concernant la biodiversité.



Agrion de Mercure

◆ *Candidature de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne*

<http://www.chainedespuys-failedelimagne.com/>

Le comité du patrimoine mondial qui s'est tenu dernièrement au Qatar, a reconnu la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne. Mais il a demandé de plus amples informations (dossier insuffisamment étayé) pour un réexamen de la candidature à une session ultérieure.

Celle-ci se fonde sur ce paysage auvergnat qui se caractérise par l'ensemble tectono-volcanique de la Chaîne des Puys (80 volcans bien visibles) et la Faille de Limagne pour une surface d'environ 242 kilomètres carrés. Dans la nouvelle présentation, nous espérons aussi que la protection de la nature aura une plus grande place.



Chaîne des Puys

Pour rappel, actuellement, seuls 13 700 hectares de la Chaîne des Puys sont devenus un site classé en 2000. D'autre part, celui-ci a été reconnu comme Grand Site de France en 2008. Le volcan du Puy de Dôme a déjà fait l'objet d'actions qui ont porté essentiellement sur la construction d'un train à crémaillère et l'aménagement de son sommet afin de limiter l'impact du tourisme.

Guy Defosse

SAUVAGES DANS MA VILLE

Rendez-vous comme d'habitude place des marinières. Une quinzaine de personnes sont venu participer à cette sortie.



Une quinzaine de personnes présentes à la sortie

La promenade est commentée par Vincent Jouhet, adhérent de l'association, et nous sommes tout de suite dans l'action. Il suffit de se retourner ou de regarder par terre pour voir ces plantes « sauvages », ces « mauvaises herbes » que tout jardinier exécère.

Les plantes profitent de tous les interstices pour s'installer. En regardant bien on se rend compte qu'elles sont abondantes en ville. Et si les services communaux les laissent tranquilles, ne les arrosent pas de glyphosate, elles agrémentent les voies, les murs, les trottoirs de leurs couleurs souvent chatoyantes. Tout le monde connaît les pâquerettes ou les pissenlits mais de nombreuses autres plantes nous sont inconnues.

Les premières plantes à se dévoiler se voient de loin. Les pissenlits, ou Dents de lion, sont communs en France (*Astéracées, Taraxacum officinale*). Leurs fleurs jaunes (inflorescences) regroupent en réalité des centaines de fleurs minuscules, très prisées des abeilles. Plus tard les graines disposées en sphère ressemblent à autant de petits parachutes. Qui ne s'est pas amusé à souffler dessus?

Quelques pas plus loin nous découvrons la « Ruine de Rome ». La Cymbalaire des murailles (*Scrofulariacée, Linaria cymbalaria*) s'accroche entre les pierres du quai. Rampantes ou pendantes, ses feuilles luisantes ont un contour plus ou moins arrondi. Ses petites fleurs sont formées de pétales violets et d'une gorge jaune.

La balade continue avec, de proche en proche, la découverte des Séneçons, de quelques Géraniums, des Achillées millefeuille et autres Lamiers, Bourraches, Porcelles, Laiterons, Potentilles, Renoncules, etc.



Pissenlits ou Dents de lion

En quelques mètres, nous découvrons toutes ces plantes d'une diversité étonnante. Toutes utilisent au mieux leur environnement. Souvent ignorées, ces plantes sauvages sont indispensables à la vie des citadins. Elles agrémentent le paysage urbain, aident à la dépollution de l'air et de l'eau, à la détoxification des sols... De la qualité de la flore des villes dépend la qualité de vie des habitants, de leur bien-être et même de leur santé.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle organise l'inventaire de la flore des villes dans un programme « sauvages de ma rue ». Ces « mauvaises herbes » peuvent avoir des usages décoratifs, alimentaires ou médicinaux. Il est surprenant de constater à quel point ces plantes que nous tentons, la majorité du temps, d'éradiquer, possèdent des vertus oubliées.



Ruine de Rome ou Cymbalaire des murailles

Christian Eschallier



Piège-photo

Au printemps, l'ARPN a installé un piège-photo numérique à proximité de Roanne. Un repérage préalable avait orienté notre choix sur une sente riche en traces. L'appareil prenant des photos de jour comme de nuit, réglé pour le mouvement ou la chaleur nous a révélé de belles surprises.

Voici quelques photos.



Renard roux (*Vulpes vulpes*)

Canidé. Allure de petit chien svelte à queue touffue. Solitaire, possède plusieurs terriers. Nocturne et crépusculaire. Habitats très variés semi-ouverts. Très opportuniste, sa nourriture est diversifiée (petits mammifères, oiseaux, œufs, insectes, fruits selon les saisons et même ordures).

Chevreuil (*Capreolus capreolus*)

Petit cervidé ruminant, surtout crépusculaire. Mène une vie solitaire ou en groupes familiaux. Habitat varié : bois, forêts, taillis, champs et prairies. Se nourrit de toute sorte de végétaux ligneux, de graminées, baies, fânes, glands, champignons...



Fouine (*Martes foina*)

Mustélide au corps svelte (50 cm) muni d'une queue touffue (30 cm) voisin de la Martre. Strictement nocturne, elle vit souvent à proximité des maisons où elle trouve des gîtes thermiquement favorables. Régime très éclectique surtout animal.



Sanglier (*Sus scrofa*)

Suidé à silhouette massive (poids jusqu'à 180 kg) et tête énorme. Diurne et nocturne, régime très varié surtout végétarien, il fouille la terre avec son groin. Habitat : forêts, maquis, broussailles. Vit en groupes familiaux, mâle solitaire.

Blaireau européen (*Meles meles*)

Mustélide robuste (6 à 20 kg, jusqu'à 90 cm de long), nocturne et crépusculaire, moins actif en hiver. Sociable et fouisseur, il vit en famille dans un vaste terrier, se déplace en trottant, régime omnivore et charognard.



Lièvre commun (*Lepus capensis*)

Lagomorphe. Ressemble au Lapin de garenne avec des oreilles et des pattes postérieures très longues. Surtout actif au crépuscule, il se nourrit aussi tôt le matin ou en fin de journée de graminées, racines, fruits, baies et petits animaux. Creuse un gîte peu profond. La femelle est la hase.



Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)

Oiseau voisin des cailles et des perdrix (phasianidé), introduit d'Asie. Il fréquente les champs et terrains découverts et perche dans les arbres. Mâle très coloré au cri d'alarme aigu, puissant et rauque très caractéristique. Nourriture : graines et baies.



Tous nos remerciements à Julien Catheland pour son aide précieuse.

Mireille Defosse

Prochaines réunions mensuelles

vendredi 4 juillet et vendredi 5 septembre

à 20h15 au local : 5 avenue Carnot, Roanne



Prochaines sorties

9 JUILLET

FAUNE-FLORE DE LA VERRERIE

Au cours d'une balade naturaliste, partez à la rencontre de la faune et de la flore spécifiques des tourbières.

Sur inscription - RDV 14h parking de la Verrerie

6 AOUT

TOURBIERE ET FORET DE FONT BLANCHE

Balade naturaliste pour découvrir la faune et de la flore spécifiques des tourbières. Peut-être pourrons-nous déguster des myrtilles sauvages...

Sur inscription - RDV 14h parking de la Verrerie

DECOUVERTE FAUNE-FLORE AU CAMPING DE MARS

Tous les mardis de juillet et d'août, venez découvrir la faune et la flore des abords du Campings de Mars sur la commune de Cordelle, au cours d'une promenade alternant entre différents milieux et points de vue.

Inscription au Camping au 04.77.64.94.42 - RDV 18h au camping de Mars

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage, ou à venir au rendez-vous Esplanade des Mariniers (pour les sorties indiquées).

Crédits photos : Guy Defosse (p.1;2;3); Christian Eschallier (p.4); ARPN (p.5;6)

Pour nous contacter : ARPN

5 avenue Carnot 42 300 Roanne

04 77 78 04 20

arproannais@gmail.com

06 95 31 36 01

<http://arpn.fr>